



Dans le cadre du projet de recherche VIGIEs un débat-séminaire sur le thème de « **L'Interception Légale et la Rétention de Données au cœur du débat juridique** » est co-organisé par Alcatel-Lucent Bell Labs France et le Cabinet Alain Bensoussan.

Ce débat-séminaire aura lieu le 9 juin 2010 de 8h30 à 12h30
Lieu : Cabinet Alain Bensoussan
29, rue du Colonel Pierre Avia, 75015 Paris

Introduction par M. Constant HARDY
Commissaire aux Télécommunications de Défense
Ministère de l'Economie de l'Industrie et de l'Emploi
Ministère du Budget, des Comptes Publics, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat

Organisateurs	
 M. Arnaud ANSIAUX Ingénieur de Recherche en Sécurité Alcatel-Lucent Bell Labs France (Coordinateur du projet VIGIEs) arnaud.ansiaux@alcatel-lucent.com Tél : +33 (0)1 3077 2621	 Maître Emmanuel WALLE Avocat - Directeur des départements Informatique et libertés et droit social emmanuel-walle@alain-bensoussan.com Tél : +33 (0)1 4133 3535

AGENDA

8h30-9h00 : Accueil café-croissants

9h15-9h30 : Introduction

9h30-9h50 : " La neutralité du Net : enjeu d'un Internet pérenne " par M. Olivier DUROYON (Public Affairs Director / Alcatel-Lucent)

9h50-10h10 : "Vie privée et maintien de l'ordre, un nécessaire équilibre pour l'Opérateur" par Mme Elise BRUILLON (Juriste et Coordinateur Sécurité Globale Orange)

10h10-10h30 : " Synthèse de la LOPSSI 2 : loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure" par Maître Emmanuel WALLE (Directeur des départements Informatique et libertés et droit social numérique / Cabinet d'avocats Alain Bensoussan)

10h30-10h40 : Pause

10h40-11h00 : " Conservation des données d'identification par les intermédiaires techniques et procédures judiciaires d'identification" par Mathieu PRUD'HOMME (Directeur du département Internet contentieux / Cabinet d'avocats Alain Bensoussan)

11h00-11h20 : "HADOPI, loi création et internet : mesure visant à réprimer le téléchargement illégal" par Maître Emmanuel WALLE (Directeur des départements Informatique et libertés et droit social numérique / Cabinet d'avocats Alain Bensoussan)

11h20-11h40 : " Evolutions techniques de l'interception légale: quelles possibilités et quelles solutions pour garantir les libertés ? " par M. Gwendal LEGRAND (Chef du service de l'expertise / CNIL)

11h40-12h00 : " La rétention des données : un enjeu pour l'ordre public" par Mme Claudine GUERRIER (Professeur à Telecom Management Sud Paris)

12h00-12h20 : " La réforme du code de procédure pénal pour les Interceptions Légales et la Rétention de données : Etat des lieux " par M. Richard DUBANT (Magistrat et Directeur de la DIJ / Ministère de la Justice)

12h20-12h30 : Synthèse et conclusion